

Du neuf pour les élections communales



Le retour (quasi) généralisé au vote papier implique un renfort d'assesseurs: appel est lancé aux volontaires - © RTBF

Les élections communales et provinciales approchent à grands pas. C'est pour le 14 octobre prochain, dans moins de 9 mois.

La nouvelle ministre des Pouvoirs locaux, la MR Valérie De Bue, table sur l'occasion pour resserrer les liens distendus entre citoyens et personnel politique. Et elle a fait le point sur les nouveautés censées rendre du sens au vote.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

Case de tête

On pense d'abord à la fin de l'effet dévolutif de la case de tête. Il sera toujours possible de cocher la petite case en haut de la liste. Mais ce vote-là sera comptabilisé uniquement pour déterminer le nombre d'élus auxquels un parti a droit. La position dans la liste est donc moins déterminante qu'auparavant. Le nouveau système donne donc un poids plus élevé à l'électeur pour désigner les élus.

Assesseurs volontaires

A chaque scrutin, on observe que des assesseurs se défilent. D'autres personnes qui ne sont pas appelées à cette fonction la rempliraient pourtant volontiers. La ministre veut leur donner cette faculté. Un appel sera donc lancé pour constituer un listing des électeurs désireux d'être assesseurs, voire présidents d'un bureau de vote ou de dépouillement.

Les candidats supplémentaires ne seront d'ailleurs pas de trop: le vote électronique étant supprimé partout en Wallonie (à l'exception de communes germanophones), le besoin en assesseurs est d'autant plus important.

Accessibilité améliorée

Les personnes qui souffrent d'un handicap peuvent éprouver des difficultés à accéder au bureau de vote. Elles pourront cette fois manifester jusqu'au 10 septembre leur souhait d'être dirigé vers un bureau adapté. De la même façon, on leur laissera jusqu'à la veille du scrutin pour signaler le nom d'un accompagnant éventuel. L'ASTA, l'association des services de transport adapté, sera également mise à contribution pour les personnes qui ont besoin d'une assistance. Enfin, les TEC seront gratuits le jour de l'élection.

Don d'organes

Autre nouveauté qui n'est pas directement liée à l'expression du vote: le précédent ministre avait tablé sur le rassemblement des citoyens le jour des élections pour promouvoir le don d'organe. La nouvelle ministre embrasse l'initiative. Tout sera mis en place ce jour-là pour permettre l'inscription sur les listes de donneurs.

Enfin, il faut encore noter que lors du salon des mandataires, le mois prochain, à Marche, le fonctionnement démocratique sera expliqué aux jeunes qui pourront, pour la première fois, choisir leurs représentants.